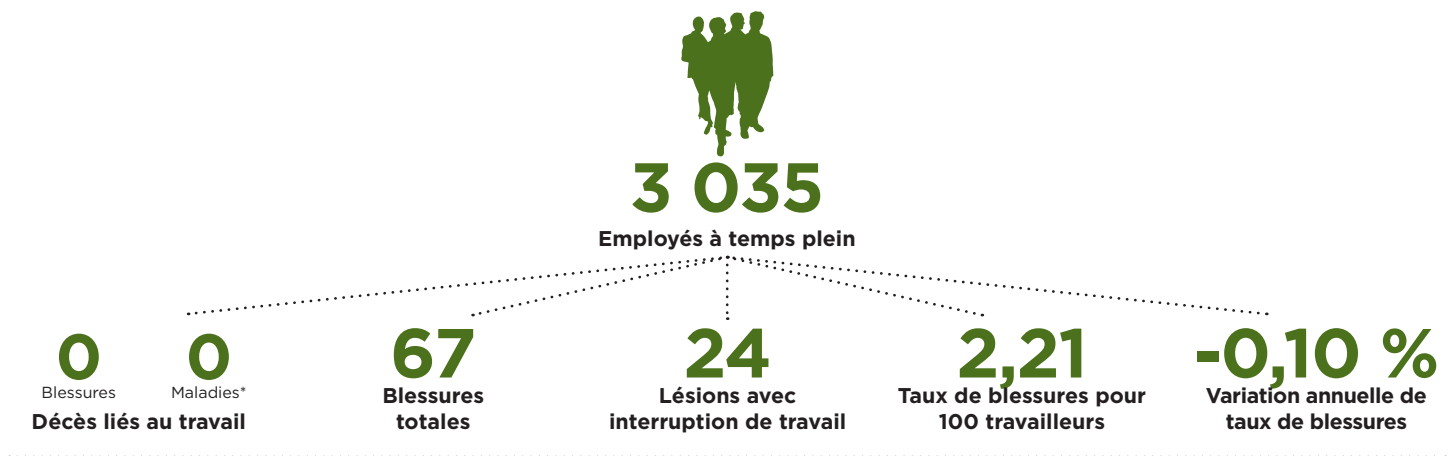
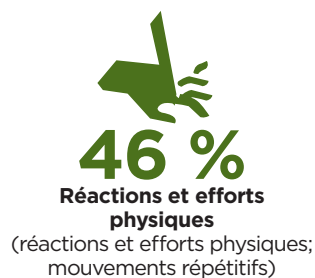


Coup d'œil sur la santé et la sécurité au travail du secteur des boîtes pliantes de l'Ontario en 2025



Événements ayant entraîné une blessure ou une maladie avec interruption de travail

Incident ou maladie suffisamment grave pour entraîner une interruption de travail d'une journée ou plus



Lésions avec interruption de travail les plus courantes

- | | |
|---|---|
| 11 Réactions et efforts physiques , notamment les réactions et efforts physiques; la manipulation répétitive d'objets; les efforts excessifs pour soulever, tirer ou pousser des objets; les glissades sans chute; les mouvements répétitifs. | 7 Contact avec des objets ou de l'équipement , notamment les chocs causés par des objets tombants; le coincement dans de l'équipement ou des machines en marche; les chocs causés par des objets délogés et projetés. |
| 6 Chutes , y compris : les chutes au sol ou sur d'autres surfaces; les chutes sur ou contre des objets; les chutes vers un niveau inférieur. | |

Principale maladie professionnelle

Selon les demandes approuvées par la CSPAAT pour soins de santé, interruption de travail, perte de salaire ou invalidité permanente.

4 **Perte auditive due au bruit**

Source : Entrepôt d'information sur les entreprises de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT), au 31 mars 2026. STN, juin 2026. NAICS : 322212



Sécurité au travail
dans le Nord

1-888-730-7821 (Ontario)
workplacesafetynorth.ca